

COMMUNIQUE DE PRESSE

Michel CADOT, président du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie



Par décret du Président de la République en date du 28 juin 2017, M. Michel CADOT, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, est nommé président du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Diplômé de l'ESSEC et de l'ENA, Michel Cadot a une importante expérience préfectorale exercée dans l'Oise, le Cantal, la Meuse, la Martinique, le Maine-et-Loire, l'Ille-et-Vilaine, la région Bretagne, et la région Bouches-du-Rhône et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Ses compétences l'ont conduit aussi à d'autres fonctions : attaché commercial à l'ambassade de France au Venezuela, au sein du groupe Elf et à la Datar.

En 2004, il est nommé directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, puis conseiller auprès du Premier ministre puis directeur de cabinet de la ministre de l'Intérieur.

En 2009, il est président du conseil d'administration de l'Institut national des hautes études de la Sécurité et de la Justice.

Il est nommé préfet de police de Paris en 2015.

Michel Cadot a présenté dès le 29 juin aux membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau ses orientations : poursuivre dans le dialogue et la concertation avec le comité de bassin le travail engagé de priorisation des actions les plus efficaces pour atteindre le bon état des eaux superficielles et souterraines, grâce à l'élaboration en cours du 11^{ème} programme d'aides de l'agence, améliorer la prévention des inondations et accompagner l'adaptation des territoires au changement climatique.

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Le conseil d'administration de l'Agence de l'eau est composé de 35 membres représentant l'ensemble des usagers de l'eau.

Les membres représentant les collectivités et les usagers sont élus par et parmi les membres du comité de bassin, ceux de l'État sont nommés.

En 2016, L'Agence de l'eau Seine-Normandie a attribué 803 millions d'euros au titre des interventions, dont 681 millions d'euros d'aides à l'investissement qui ont contribué à la réalisation de 1 385 millions d'euros de travaux. Ce budget provient des redevances perçues par l'agence de l'eau.